



BAREME

Honoraires de transaction (Région PACA)

À compter du 1er janvier 2024 (hors immobilier neuf)

PRIX DE VENTE AFFICHE (Honoraires TTC inclus)	HONORAIRES TTC
Inférieur ou égal à 50 000 €	10 %
Compris entre 50 001 € et 100 000 €	9 %
Compris entre 100 001 € et 150 000 €	8 %
Compris entre 150 001 € et 200 000 €	7 %
Compris entre 200 001 € et 400 000 €	6 %
Compris entre 400 001 € et 1 000 000 €	5 %
Supérieur ou égal à 1 000 001 €	4 %

Dans le cas d'un mandat de vente « AVEC » exclusivité, **la rémunération ci-dessus sera diminuée de 1% TTC**

Le paiement des honoraires à la SAS ARGENT GROUP IMMO sera dû par le vendeur le jour de l'acte définitif devant notaire.